

INFOS PARENTS :

JEUX CO : Jeux collectifs extérieurs. IMPROS : jeux théâtraux.
LUDOTHEQUE de la MJC de Vienne. PISCINE : Un sac spécifique avec les brassards gonflés et attachés obligatoires pour les maternelles , un bonnet de bain **bleu** obligatoire (même couleur pour les enfants du centre) pas de short de bain. Pensez à marquer le prénom de votre enfants sur ses affaires (brassards , serviettes...).

TROTTINETTE : Prévoir matériel et gants selon la météo / Casque conseillé. AQUARIUM DE LYON en car. BLOC SESSION : Salle d'escalade à Estressin déplacement en bus de ville .

ATELIERS CREATIFS JAZZ : participation au projet « habillons la ville » décorations de la ville de Vienne pour le festival de Jazz.

TOUS LES JOURS :

Sac à dos + bouteille d'eau nominative + goûter et tenues adaptée aux activités et à la météo. Baskets et tenue sportive pour les sorties.

Pour les nouvelles inscriptions ou réinscriptions, un dossier est à constituer : 1 fiche de renseignements / 1 fiche sanitaire + photocopie des vaccins + signature du règlement intérieur + assurance extra-scolaire ou responsabilité civile + 2 enveloppes timbrées complétées à votre adresse + 2 supplémentaires si vous désirez des factures pour votre C.E. + documents juridiques si séparation des parents.

Les fiches sont téléchargeables sur le site : alshpetitsfutes.fr

Tarifs horaires de 1.30€ à 2.80 € selon le Quotient familial CAF à fournir si inférieur à 1501 (sinon le tarif maximum sera retenu)

Adhésion annuelle de 35 € par famille (valable un an de vacances à vacances)

Prix du repas : 4.50 € / Prix du bonnet de bain : 2.50 €

Suppléments : 5 € pour les sorties et intervenants extérieurs.

Seule obligation d'inscription : Quand l'enfant est inscrit à la sortie hebdomadaire, il doit être inscrit à 2 autres journées de la même semaine.

Le paiement complet de la réservation se fait au moment de l'inscription, sans paiement la réservation n'est pas enregistrée.

ANCV et prise en charge C.E. sont acceptées.

2 chèques possibles à l'ordre de : ALSH Petits Futés. Dépôts fin février et fin mars.

Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles et si le dossier est à jour.

Le tableau et le paiement sont à donner lors d'une permanence . Possibilité de les déposer dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie de Ste Colombe avant le mercredi précédent le début des vacances.

S'il y a un souci avec l'inscription, vous serez contactés au plus vite.

Les inscriptions pendant les vacances sont possibles auprès de la directrice selon les places disponibles.

ALSH « Les Petits Futés » - Place Charles de Gaulle - 69560 Ste Colombe

Vacances Avril 2026

ALSH LES PETITS FUTÉS



Permanences d'information et d'inscription

Les mardis 24 et 31 Mars de 16h30 à 18h30

A l'accueil de loisirs (derrière l'école de Ste Colombe)

Pour tout renseignement, consultez notre site :
alshpetitsfutes.fr

Ou contactez la directrice **Annie Caire : 06.63.82.04.70**

*Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : **ALSH Les Petits Futés***